

RÉUNION COMITÉ DE PILOTAGE – PPRi Baïse – Lot n°2 – Phase Aléas
Accusés de réception envoi Documents (PDF cartos Aléas + PPT de présentataion copil)

Mardi 27 septembre 2022 (Condom)

L:\ser\rrnt\02_Travail\PPRI_EN_COURS\PPRI Baïse\01_Execution\Copils\Alea\Lot2_DHE\avis_alea

COMMUNE	Accusé de réception	avis	Date réponse
Antras	X		
Ayguetinte	X		
Beaucaire			
Bérault			
Bezolles	X		
Biran			
Bonas	X	Bonjour Monsieur, En réponse à votre courrier du 03 octobre et avec nos excuses pour le retard, nous avons consulté les documents pour la Commune de BONAS qui n'appellent pas de remarques mais nécessitent une précision concernant les ruisseaux qui n'ont jamais provoqués d'inondations et conservés une hauteur d'eau raisonnable.	17/11/22
Cassaigne			
Castelnau-sur-l'Auvignon			
Castéra-Verduzan	X	Bonjour, Veuillez trouver ci-dessous les compléments d'information sur les 6 points relevés : <ul style="list-style-type: none"> - <u>N°1 : camping</u> : les parcelles AE 290 et 292 sont les deux seules parcelles situées en zone non inondable dans le PPRi actuel. Ne seront-elles pas compromises dans le nouveau PPRi ? - <u>N°2 : lotissement des mûriers</u> : sans objet car conforme à l'étude faite par ARTELIA - <u>N°3 : salle de sports</u> : le nouveau PPRi pourrait remettre en question le projet d'aménagement dans l'angle du bâtiment - <u>N°4 : lotissement Moure</u> : deux lots du lotissement privé de M. Moure correspondant aux parcelles AW 428 et 429 ont bénéficié d'un permis de construire, retirés depuis. Pourront-ils bénéficier d'un nouveau permis de construire ? - <u>N°5 : parcelle Espiet</u> : après vérification sur le terrain aucune remarque ne se justifie - <u>N°6 : écoles</u> : la future zone jaune qui couvre la parcelle AW 378 n'est pas justifiée car il existe un talus d'une hauteur d'au moins 2 mètres Cordialement	31/10/22

COMMUNE	Accusé de réception	avis	Date réponse
Caussens	X	J'ai l'honneur de vous informer par la présente que je n'ai pas de remarque particulière concernant le dossier d'étude du sous bassin nord de la Baïse, relatif à la commune de Caussens, que j'ai parcouru attentivement.	11/10/22
Cézan			
Condom	X		
Gazaupouy	X	Nous avons bien reçu le dossier du PPRI et n'avons aucune remarque à faire.	04/11/22
Jegun			
La Romieu			
Larroque-Saint-Sernin			
Le Brouilh-Monbert	X	Après étude faite des cartes hydromorphiques envoyées par vos services, nous avons remarqué une nette anticipation sur les possibles crues dans le village. Effectivement, selon les traces laissées par les crues ainsi que la mémoire des anciens (plus de 90 ans), l'eau n'est jamais montée aussi haut mais nous comprenons bien que vos propositions sont des prévisions pour un éventuel futur.	09/11/22
Ligardes			
Maignaut-Tauzia			
Mansencôme			
Ordan-Larroque			
Pouy-Roque-laure			
Rozès			
Saint-Jean-Poutge			
Saint-Lary			

COMMUNE	Accusé de réception	avis	Date réponse
Saint-Orens-Pouy-Petit	X		
Saint-Paul-de-Baïse	X	<p>Bonjour,</p> <p>Après lecture du dossier d'étude concernant la commune de Saint paul de baïse, je reviens vers vous en vous signalant deux petites remarques.</p> <p>Sur les différentes cartes, la parcelle 12, (voir le bas de la 10 et 11) devrait être annotée comme la 50 et la 51 car l'eau passant par le chenal s'évacue par cette dernière.</p> <p>Une zone inondable est notée en provenance du bois de Herran entre les parcelles 50 et 51; pour moi cela représente une très faible surface car il ne coule quasiment jamais d'eau dans ce creux (sauf peut être en prévision d'un très fort orage localisé).</p> <p>Hormis ces quelques remarques, tout semble correct pour ma partie.</p> <p>Veuillez agréer Mme LACOMBE-PIAMAT mes meilleurs sentiments.</p> <p>Ph.ANDRIEU</p> <p>Maire de St Paul de Baïse</p>	26/10/22
Saint-Puy			
Valence-sur-Baïse			

RÉUNION COMITÉ DE PILOTAGE – PPRi Baïse – Lot n°2 – Phase Aléas
Accusés de réception envoi Documents (PDF cartos Aléas + PPT de présentataion copil)
Mardi 27 septembre 2022 (Condom)

INSTITUTION	accusé de réception		
Entente intercommunale des bassins versants des Auvignons			
Syndicat d'aménagement de la Baïse et affluents	X		
Syndicat mixte des trois vallées			
Syndicat mixte des bassins versants de l'Osse de la Gélise et de l'Auzoue			
CC Artagnan en Fezensac			
CC Grand Auch Coeur de Gascogne			
CC Lomagne Gersoise	X		
CC Ténarèze			
CC Val de Gers	X		
SDIS32			
CD32			
Sous-Préfecture Condom	X		
Préfecture			

